



Michel Hardy.

© MM

Conseil communal chargé ce jeudi 30 novembre pour les élus bertrigeois. Au centre des discussions : le budget communal et celui du CPAS. Pour ce dernier, le total des dépenses et des recettes s'élève à un peu plus de 3,6 millions d'euros. L'estimation des dépenses du budget ordinaire est en légère augmentation. Vinciane Pierrard, la président du CPAS, dresse aussi un constat assez interpellant : à Bertrix comme un peu partout en Wallonie, de plus en plus d'étudiants doivent être aidés par le CPAS. À Bertrix, on passe de 20 à 24 étudiants aidés. De même, les jeunes de 18 à 25 ans qui bénéficient d'un RIS sont de plus en plus nombreux : de 48 en 2016 à 62 en 2017. 40,87% des bénéficiaires du RIS dans la commune font d'ailleurs partie de cette catégorie.

En ce qui concerne le budget communal, l'échevin des Finances Roger François l'a qualifié de « bien maîtrisé », souli-

gnant que la dette est en légère diminution par rapport à 2015. La présentation du budget communal est également l'occasion de faire le point sur les gros travaux prévus dans les prochains mois. Le budget extraordinaire va s'articuler principalement autour de trois chantiers d'importance dans les villages, présentés par le bourgmestre Michel Hardy, en charge des Travaux. La traversée de Jehonville d'abord, dont le coût total des travaux s'élève à 2,7 millions d'euros. L'aménagement de l'école de Rossart ensuite pour 592.000 euros. Et la rénovation de la Maison de Village d'Asseinois (coût des travaux : 1.250.844,62 euros) pour laquelle la commune a reçu une promesse de subsides du ministre Collin.

Parmi les autres projets, la commune compte également aménager une coulée verte Bertrix-Semois en créant un circuit de mobilité douce via la vallée des Munos. •

M. M.

chiffre de 500 parutions.

Le Gletton, mensuel de la Gaume et d'autres collines, y est arrivé après un parcours sans faille, mois après mois, depuis sa première parution en août 1975.

Le Gletton a dignement fêté cet anniversaire historique voici quelques jours à la Halle de Han et Au Coeur de la Gaume à Ethe. Mais au-delà de ces deux bons moments de convivialité et de rencontre avec son public

## ARDENNE

# Bientôt un Parc naturel Ardenne méridionale

Comme plusieurs autres territoires avant elle, l'Ardenne méridionale sera bientôt dotée d'un Parc naturel réunissant 9 communes dont 6 en province de Luxembourg qui ont décidé de collaborer : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin. Ce qui représente un bassin de 36.000 habitants et un territoire composé à 60% de forêts. Le plan de gestion du futur Parc est actuellement en préparation.

Mais avant d'arriver à constituer un Parc naturel propre-

ment dit, elles se sont d'abord réunies dans un GAL, un Groupe d'Action Locale. Le projet du futur Parc naturel et les actions menées par le GAL ont été présentés jeudi soir, lors du conseil communal bertrigeois. « Le GAL a pour objectif la mise en oeuvre de projets de développement rural », explique Hélène Poncin, coordinatrice du GAL Ardenne méridionale. Outre les communes, des partenaires privés sont également impliqués dans la mise en oeuvre de ces projets qui s'articulent autour de cinq thèmes : l'agriculture, la sylviculture, le tourisme, l'action sociale et la

communication. Différentes actions concrètes vont être mises en oeuvre autour de ces thèmes. Le GAL souhaite ainsi améliorer la distribution et la promotion des produits locaux en mettant en place une coopérative de producteurs, réfléchir à une meilleure exploitation des grumes de qualité, développer un slow tourisme, faire la promotion d'un tourisme destiné à l'accueil des publics particuliers, développer la mise en place de formations pré-qualifiantes pour les chercheurs d'emploi ou encore développer une marque Ardenne méridionale... Les projets ne

habituels (librairie, boulangerie, etc) pour la somme de 6 euros ou en versant la somme de 8,50 euros frais d'envoi compris, au compte BE37 0010 3441 0828 du Gletton, 28 rue Saint-Martin - 6740 Villers-sur-Semois - secretariat.gletton@gmail.com



Un numéro collector !

© D.R.

ro spécial, historique, à mettre entre toutes les mains, et pourquoi pas sous le sapin, abonnez-vous à la clé, pour soutenir une démarche d'un collectif bénévole depuis son origine ! • Le Gletton spécial « 500 » de novembre-décembre peut être acheté dans les dépôts

habituels (librairie, boulangerie, etc) pour la somme de 6 euros ou en versant la somme de 8,50 euros frais d'envoi compris, au compte BE37 0010 3441 0828 du Gletton, 28 rue Saint-Martin - 6740 Villers-sur-Semois - secretariat.gletton@gmail.com



Hélène Poncin.

© DR

manquent pas pour le GAL qui n'a que quelques mois d'existence. •

M. M.

Infos : [facebook.com/galardenneridionale](https://facebook.com/galardenneridionale) ou 061/46.03.44